



Fédération Suisse de Tchoukball

PV de l'Assemblée des Délégués 2008

Lausanne, le 13 juin 2008

Présents:

Mathieu Carnal (président), Alain Waser (vice-président), Friederike Ilchner (secrétariat), Pierre Roduit (secteur technique), Maxime Donzé (secteur équipes nationales), David Sandoz (candidat au comité FSTB) ; Anais Moulanier (hors-comité, comptable) ;

Gwendoline Decarli (Vernier), Yves Bornick (Echallens), Marcella Renna Mar (Morges), Alain Pahud (Morges), Jean-Loup Remolif (Carouge), Christine Hahn (Uni-Neuchâtel), Claire Fautsch (Uni-Neuchâtel), Gaël Sieber (La Chaux-de-Fonds), Loïc Herincks (La Chaux-de-Fonds), Lorain Fréléchoux (Val-de-Ruz), Justine Guillaume (Val-de-Ruz), Silvio Da Paré (Neuchâtel), Yvette Marschall (Plaine de l'Orbe), Gilles Diacon (Lausanne), Mélanie Jaquet (Lausanne), Tiago Bertologe (Genève), Nicole Guanziroli (Chavannes), Annette Jordan (Chavannes), Denis Marquis (Vallorbe), Béatrice Narth (Nyon), Romain Prod'Hom (Meyrin), Odile Monteiro (Lancy), Lionel Cendre (Chambésy), Daniel Hofstetter (Fribourg), Alain Vorpe (Fribourg)

1. Appel

Début de l'assemblée à 19h05 ; Mathieu Carnal, président de la FSTB, salue l'assemblée et présente les membres du comité exécutif. Les délégués de l'assemblée se présentent brièvement.

Mathieu rappelle que chaque club, qu'il soit représenté par un ou deux délégués, possède deux voix. Les clubs demandant l'admission au sein de la FSTB (cf. point 7a) n'ont pas le droit de vote avant que leur demande d'adhésion ne soit acceptée par l'assemblée.

2. Nomination d'un scrutateur

Silvio Da Paré est nommé scrutateur. A ce point, l'assemblée compte un total de 32 voix.

3. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués 2007

Le PV de l'AD 2007 est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du rapport d'activités des organes de la FSTB (annexe A)

Quelques ajouts aux documents envoyés par courrier aux délégués sont faits:

- Mathieu explique qu'un cours de manager de club a eu lieu cette saison (cours donné par Alain Waser et Mathieu ; 8 participants, échos positifs ; ce type de cours sera donc proposé à nouveau la saison prochaine).
- Un cours de perfectionnement J+S a également eu lieu ; Maxime Donzé, expert J+S, estime que ce cours, qui a accueilli le nombre maximum de participants, a eu beaucoup de succès. Il souligne que J+S est une grande aide pour les clubs (au niveau de la formation, de la logistique et au niveau financier), et encourage les clubs à inscrire leurs membres aux

cours J+S. Il mentionne encore que le cours d'arbitre n'est désormais plus compté comme un cours de perfectionnement.

- J+S Kids : nouveau programme J+S pour les enfants de 5 à 10 ans. Des flyers sont distribués aux délégués ; les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mathieu dès la fin de l'assemblée. Mathieu présente rapidement le programme J+S Kids et encourage les personnes intéressées à se rendre sur le site de J+S pour plus d'informations. Il explique qu'il sera possible ces prochaines années de faire un cours de perfectionnement standard en faisant le cours J+S Kids. Une opportunité intéressante!
- Mathieu propose une modification de l'ordre du jour : le club de Lancy souhaite demander l'admission au sein de la FSTB lors de cette AD; cette demande a été exceptionnellement admise, même si elle a été annoncée après les délais prévus par les statuts. Le nouvel ordre du jour inclut donc la demande d'admission du club de Lancy. Le club de Lancy a transmis à Mathieu les statuts et le PV de l'assemblée générale du club ; ces documents sont en bonne et due forme.
- Projet d'augmenter les activités pour les M12, annoncé lors de la dernière AD : Mathieu explique qu'un projet de camp de tchoukball pour ces juniors est prêt. Il s'agit là d'un objectif concret et le comité est motivé à mettre sur pied ce camp pour la saison qui vient. Des personnes susceptibles de participer à l'organisation/encadrement ont été contactées. La FSTB commence donc à organiser de nouvelles activités pour les M12, mais elle est aussi tributaire des bénévoles qui participent à la réalisation de tels projets.

La parole est passée aux délégués qui souhaitent poser des questions sur le rapport d'activité :

- Lionel Cendre (TBC Chambésy) remarque que le site phototchouk.org contient peu d'éléments, il comporte notamment peu de photos des équipes filles à Rimini. Le TBC Chambésy regrette que le site ne soit pas aussi intéressant qu'annoncé.

Réponse du comité: Mathieu répond que le site comporte de très nombreuses photos (plusieurs milliers) datant de 2001 à 2008, ce sont des photos de qualité. Peu d'autres fédérations proposent autant de photos. Le travail d'archivage a pris beaucoup de temps aux bénévoles qui s'y sont impliqués. Mais il admet que le site phototchouk n'est pas encore systématiquement mis à jour ; une mise à jour plus régulière fait partie des objectifs du comité. Désormais, la FSTB travaille aussi à ce que les membres puissent eux aussi ajouter leurs propres photos ; l'accès à phototchouk sera donc élargi.

Le PV de l'AD 2007 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes annuels

Les clubs de Morges et Lausanne ont effectué la vérification des comptes de la saison 07-08 ; Gilles Diacon (LTBC), deuxième vérificateur, lit le rapport et propose d'accepter les comptes.

- Mathieu souligne que les liquidités de la fédération sont meilleures, ce qui facilite le paiement des divers événements; la fédération commence à rembourser ses créanciers.
- Remarque de Friederike : cette saison, la fédération a demandé à ceux qui ont participé aux projets FSTB (cours ; entraînements/événements sélections) de payer leurs factures à l'avance, de manière à ne pas devoir péniblement réclamer l'argent après une prestation fournie. Le paiement à l'avance a fait partie des conditions de participation. Cette politique de paiement sera poursuivie la saison prochaine.
- Remarque d'Alain Vorpe (TBC Fribourg): les comptes sont précis, clairs, il félicite le comité pour son travail. Il se demande pourquoi les vérificateurs de comptes ont noté qu'il restait quelques petites améliorations à apporter pour établir une parfaite transparence.
- Alain Pahud (TBC Morges) rapporte que Jean-Claude Jundt (TBC Morges), 1^{er} vérificateur (absent à cette AD), estimait que les comptes n'étaient pas toujours précis dans le sens que les paiements étaient parfois regroupés et ne correspondaient pas toujours à une seule écriture dans les relevés de comptes; il estime que les marques comptables doivent rester bien visibles pour chaque virement.

Réponse d'Anais Moulanier (comptable) : en effet, lorsqu'il s'agissait de rembourser divers petits frais, elle les a regroupés, mais la comptabilité indique clairement la nature de

chaque frais. Elle propose de ne pas changer de méthode la saison prochaine par souci d'efficacité dans son travail. Il est vrai néanmoins que la numérotation des pièces justificatives pourrait être plus claire.

- Remarque de Gilles Diacon (LTBC) : selon le rapport d'activité, le Tchouk Up a été envoyé aux maîtres d'éducation physique (MEP), mais les frais de cet envoi n'apparaissent pas dans les comptes.

Réponse du comité: Mathieu : le Tchouk Up a en effet été envoyé aux MEP en début de saison. Désormais cette action de promotion n'a lieu qu'une fois par année. Le reste du temps, le journal n'est plus envoyé qu'aux MEP ayant manifesté leur intérêt pour le journal. Il est prévu de faire un envoi par année comprenant les MEP. Dans la comptabilité, les frais d'envoi du premier numéro de la saison dernière ne sont pas séparés selon les destinataires (membres/VIP/MEP), ces calculs complexes n'ont pas été jugés nécessaires; la comptabilité ne sépare que les frais d'impression et d'envoi.

Les comptes 07-08 sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge du comité

La décharge du comité est votée à l'unanimité.

7. Admission / démissions

a. Admission du TBC Vallorbe et du TBC Lancy

- TBC Vallorbe : Denis Marquis présente le club qu'il préside et ses activités. Le club de Vallorbe a commencé par l'intermédiaire des Kids Games 2006; Denis y a découvert ce sport qu'il a tout de suite apprécié. Il lance son club à Vallorbe en 2007, ce club compte actuellement 9 M12, qui ont participé notamment au tournoi du TBC Chaux-de-Fonds et au tournoi du Lausanne TBC.

L'admission du TBC de Vallorbe à la FSTB est votée à l'unanimité par acclamation.

- TBC Lancy : présentation par David Monteiro, président du club ; il remercie le comité de la FSTB qui a accepté la demande d'admission du TBC Lancy malgré son annonce tardive. Le club de Lancy se lance actuellement. Son comité souhaite ouvrir deux entraînements junior à la rentrée. Le club a déjà fait une initiation dans une école, cette activité a eu beaucoup de succès. En tant que troisième plus grande commune du canton de Genève, Lancy offre de nombreuses infrastructures. Le club compte deux moniteurs diplômés J+S.

L'admission du TBC Lancy à la FSTB est votée à l'unanimité par acclamation.

Mathieu souhaite la bienvenue aux nouveaux clubs.

Le nombre de voix passe à 36.

b. Démissions : TBC Caméléon, TBC Coccinelles, TBC St-Gall

- Mathieu explique que la FSTB n'a plus eu de nouvelles de ces clubs depuis fort longtemps (N.B. le TBC Caméléon est devenu Street Concept ; Street Concept a manifesté son envie de ne pas faire partie de la fédération).
- Mélanie Jaquet (Lausanne TBC) : ces clubs ont-ils été contactés avant cette AD? Alain Waser et Mathieu expliquent que cela fait 5 ans que la fédération essaye de les contacter, sans succès.
- Daniel Hofstetter (TBC Fribourg) : ces clubs pourront-ils ré-adhérer dans le futur s'ils le souhaitent? Réponse du comité: Mathieu: oui, la FSTB n'a pas de statuts interdisant à un club exclu pour cause de dissolution de se reconstituer et de redemander son admission au sein de la FSTB.

L'exclusion de ces trois clubs est acceptée par 29 voix; 7 abstentions.

8. Informations sur le programme d'activités pour la saison 2008-2009

- Mathieu rappelle les points forts de la législature 07-09 : renforcer le mouvement junior ; accroître la notoriété de la FSTB/du tchoukball suisse ; offrir des prestations de tchoukball à toutes les catégories de joueurs; renforcer la structure de bénévoles dans les divers secteurs. Seul le projet d'adhérer à Swiss Olympic n'est plus en cours, la demande

d'adhésion ayant été rejetée par le parlement du sport de Swiss Olympic en mai dernier (la FSTB pourra présenter une nouvelle demande d'adhésion dans 5 ans).

- Une priorité du comité actuel: assurer la transition avec le comité qui va le suivre. En effet, les membres du comité actuel n'ont pas l'intention de se proposer pour une nouvelle législature. Le comité propose de rester en fonction jusqu'à la rentrée (mi-août) de 2009, de façon à pouvoir gérer les World Games (juillet 09) jusqu'au bout. L'élection du futur comité aurait de toute façon lieu en juin 2009.

Pour que la fédération évolue, le comité propose d'élire David Sandoz au comité. Il sera notamment en charge de faire la transition entre le comité actuel et futur. David est bénévole de la FSTB depuis plusieurs années et a déjà fourni un travail de grande qualité. D'autres personnes vont fonctionner comme aides aux membres actuels ; ainsi, elles pourront profiter des expériences des membres actuels avant de reprendre leurs postes.

- Mathieu présente trois règlements établis au cours de cette saison (feuilles distribuées aux délégués avec des détails; ces règlements ont été mis en ligne sur le site de la FSTB dans la section « Download ») :

→ *Défraiement des bénévoles* : l'idée du comité était de défrayer les bénévoles les plus importants de la fédération, au regard de la qualité et de la quantité de leur travail. Des défraiements de 100.- à 300.- ont été versés en cette fin de saison. Le défraiement des arbitres est un projet pour la saison à venir ; ce point sera présenté par Pierre.

Lionel Cendre (TBC Chambésy) : comment est-ce que la fédération finance ce défraiement ? Mathieu : le défraiement des bénévoles fait partie du budget général de la FSTB, mis à part le défraiement des arbitres qui sera lié aux dépenses du championnat.

Mélanie Jaquet (Lausanne TBC) : les sommes versées sont certes symboliques mais l'idée est très bonne.

Romain Prod'Homme (TBC Meyrin) : quels sont les cours donnés par les bénévoles FSTB défrayés ? Mathieu : cours de manager de club, d'arbitre et J+S perfectionnement.

→ *Fonds de formation* : ce fonds s'adresse aux bénévoles de la FSTB qui souhaitent se perfectionner dans d'autres institutions. Ex : Muriel Sommer Vorpe (cours 'Action Type', pour lequel elle a rédigé un rapport publié dans le Tchouk Up), Mathieu Carnal (cours de management de clubs sportifs à l'IDHEAP). Selon le coût de la formation suivie : remboursé en totalité ou à moitié. La FSTB rembourse les frais sur 4 ans, de sorte à avoir une garantie de pouvoir profiter des compétences de la personne soutenue financièrement. Le fonds est alimenté par la caisse J+S (alimentée par les experts J+S ou par les bénéficiaires engrangés par les inscriptions aux cours J+S).

Tiago Bertolote (TBC Genève) : en payant avant que le/la candidat/e ait fini son cours, on risque de devoir courir après l'argent si il/elle quitte ses fonctions. Mathieu : la fédération reste souple pour qu'une personne ne soit pas empêchée à participer à un cours par manque d'argent. En effet, le risque pour la FSTB de devoir courir après l'argent subsiste ; à son avis, ce risque vaut la peine d'être assumé.

Nicole Guanziroli (Chavannes TBC) : qui sont les bénévoles de la FSTB ? Mathieu : la FSTB compte de très nombreux bénévoles qui collaborent de manière ponctuelle ou sur la durée. Sont défrayés sont ceux qui sont engagés sur la saison dans des projets et structures de la FSTB (coachs des équipes nationales, comptable, membres du comité, etc.)

→ *Fonds de développement* : Mathieu : la FSTB a connu des cas où elle voulait aider un club dans ses projets (un club nouveau ou un club réalisant de nouveaux projets), mais elle n'en avait pas les moyens. Désormais, 1 franc de chaque cotisation de membre actif est versé sur ce fonds. Les critères pour pouvoir bénéficier ce fonds ont été formalisés et des objectifs précis ont été établis. Si un club remplit ces critères et présente des objectifs valables, la FSTB propose des prêts voire des dons. Pour information : la FSTB possède 6 cadres qu'elle peut prêter spontanément pour un événement de courte durée (sans frais) ou alors sur la durée (quelques mois, location).

- Informations championnat : Pierre rapporte que quelques modifications ont été adoptées lors la dernière commission championnat. Il propose de consulter le site de la FSTB qui sera mis à jour très prochainement et contiendra les nouvelles informations.

Principale modification : il a été décidé d'augmenter les inscriptions au championnat de 300.- par année par équipe. Dans ces frais d'inscription sont inclus le défraiement des arbitres (20.- par match et par arbitre FSTB). Pierre précise aussi que les inscriptions au championnat arriveront dans les prochains jours.

NB: vu le changement de formule suite au recours du TBC Nyon, les cotisations ont été adaptées.

Lionel Cendre (TBC Chambésy) regrette que l'arbitrage ne soit pas toujours reconnu. Il donne l'exemple du championnat genevois. Le responsable de la commission d'arbitrage (Claude Péter-Contesse) lui aurait répondu que les matches arbitrés pour le championnat genevois ne comptent pas pour les points d'arbitre. Réponse du comité: Pierre : n'a pas reçu une telle demande. Tant que la FSTB ne reconnaît pas un événement, les points ne sont effectivement pas pris en compte ; néanmoins, la commission d'arbitrage reste souple. Pierre encourage donc de toujours faire une demande spéciale.

Romain Prod'Homme (TBC Meyrin) a organisé un match amical ; il était sûr qu'il pourrait être joué avec une feuille de match FSTB. Donc pourquoi l'arbitrage d'un match amical ne serait-il pas toujours récompensé par des points, comme Claude le lui a expliqué ? Réponse du comité: Pierre invite les personnes concernées à contacter la commission championnat avant un tel événement, de façon à mettre les choses au clair à temps. Pour un championnat régional, la fédération cherchera à trouver une solution.

Tiago Bertolote (TBC Genève) : le défraiement d'arbitres sera-il aussi valable pour le championnat genevois? Pierre : non, cette nouvelle politique de défraiement ne s'applique qu'au championnat FSTB.

Mélanie Jaquet (LTBC) : l'arbitrage à la coupe suisse sera-t-il défrayé ? Pierre : non, car à la coupe, les arbitres sont généralement de toute façon sur place ; une formation arbitres 2 peut aussi être proposée à cette occasion.

Lionel Cendre : le 3^{ème} arbitre sera-t-il défrayé ? Pierre : la présence d'un 3^{ème} arbitre reste à discuter en commission championnat.

Alain Vorpe (TBC Fribourg) : augmentation des coûts de participation au championnat : 300.- en plus des 80.- actuels, ou l'inscription coûtera désormais 300.- ? Pierre : l'inscription d'une équipe coûtera désormais 380.-. Pierre propose aux clubs de rapporter cette augmentation sur les cotisations des joueurs et joueuses qui participent au championnat.

Mélanie Jaquet (LTBC) comprend cette augmentation et trouve normal qu'une personne qui participe au championnat paie plus, étant donné qu'elle profite davantage.

Mathieu : cette augmentation encouragera aussi les arbitres à arbitrer des matches. La tâche n'est pas facile, il peut y avoir beaucoup de tension. Mathieu estime aussi que pour l'instant les joueurs participant au championnat sont vraiment favorisés, au vu des prestations dont ils profitent. Il est normal de rééquilibrer un minimum la balance en faveur des arbitres.

Tiago Bertolote (TBC Genève) souligne qu'il est effectivement souvent difficile de trouver des arbitres, notamment à Genève.

Jean-Loup Remolif (TBC Carouge): que se passe-t-il au niveau défraiement si des arbitres se partagent les tiers ? Pierre : ce cas de figure sera réglé au cas par cas.

Gilles Diacon (LTBC) : les arbitres 2 qui visionnent des arbitres en formation seront-ils défrayés ? Pierre : oui, l'arbitre FSTB qui visionne sera défrayé, mais pas le candidat arbitre (car il n'est pas encore arbitre FSTB).

Pierre : ce défraiement a aussi pour but d'encourager les clubs à proposer des arbitres FSTB pour les matches de championnat.

Lionel Cendre (TBC Chambésy): les personnes qui notent les points seront-ils défrayés?
Pierre : non, seuls les arbitres FSTB sont défrayés ; un noteur de points n'est pas obligatoirement un arbitre FSTB.

- Organigramme comité FSTB : Mathieu : pas d'énormes changements à proposer dans l'organigramme. Le comité propose de renommer la 'commission championnat' 'commission compétitions'. Il propose aussi de supprimer les noms de secteurs, étant donné que certains membres du comité sont responsables de tâches très diverses. Avec cette nouvelle présentation, on voit mieux qui est responsable de quoi. Plutôt qu'avoir à faire avec des secteurs, on a à faire avec des personnes.

Mélanie Jaquet (LTBC): le code des obligations ne précise-t-il pas qu'une personne occupant la fonction de « caissier » est obligatoire au sein d'un comité exécutif? Certains membres de l'assemblée approuvent cet argument. Mathieu propose alors de nommer Friederike « responsable caisse » ou « caissière ».

NB: suite à cette remarque, le comité a consulté le code des obligations, celui-ci ne fait aucune mention d'une fonction de caissier. Le comité a donc décidé de laisser les fonctions telles que prévues dans son projet et renoncer à nommer un/e caissier/caissière.

- Programme d'activités :

Mathieu présente son programme d'activité.

Intervention de Lionel Cendre (TBC Chambésy) : lors du tournoi organisé en commun par les clubs genevois, aucun représentant de la FSTB n'a pris la parole, ce qui l'a déçu : la FSTB devrait être fière de chaque tournoi !

Mathieu : la FSTB est très fière de chaque tournoi, mais il rappelle qu'un tournoi est une responsabilité du club, donc elle ne veut pas non plus imposer sa présence, comme si elle venait pour contrôler. Mathieu explique qu'il n'a pas reçu d'invitation à prendre la parole et aurait répondu présent s'il avait reçu une invitation à prendre la parole ou faire quelque chose pour les organisateurs. Il précise qu'il a été présent à la majorité des tournois afin de maintenir le contact avec les clubs et les soutenir. Lionel Cendre s'attendait à ce que le président prenne parole par ex, ou que la FSTB fasse un quelconque signe au club (même par mail) montrant qu'elle est contente du tournoi.

Denis (TBC Vallorbe) : lors des portes ouvertes à Vallorbe, le club de Morges est venu participer, le club de Chavannes également. A sa bonne surprise, Mathieu est venu lui aussi ce qui a eu un impact positif sur les membres et bénévoles du club; il remercie encore Mathieu.

Chaque membre du comité commente ses projets pour la saison à venir. Cf. doc. annexé au présent procès-verbal.

Le programme d'activité est accepté à l'unanimité.

9. Elections

a. Complémentaires du comité

David Sandoz (TBC Chaux-de-Fonds) se présente brièvement : il pratique le tchoukball depuis 4 ans, il est bénévole à la FSTB pour plusieurs tâches, notamment comme webmaster.

L'admission de David au comité exécutif de la FSTB est votée à l'unanimité, par acclamation. Mathieu félicite David pour son admission.

b. Des vérificateurs des comptes

Pour la saison 08-09, le Lausanne TBC sera premier vérificateur, Le TBC Fribourg sera deuxième vérificateur. Le TBC Carouge se propose comme vérificateur des comptes suppléant. Cette proposition est acceptée à l'unanimité, par acclamations.

10. Approbation du budget

- Changement par rapport au budget envoyé aux clubs: Mathieu explique que 4500.- CHF de rentrées ont été budgétées en plus (produits championnat), mais vont être reversés en totalité en défraiements d'arbitres. La commission compétitions a pris cette décision après l'envoi aux clubs des documents pour l'AD (dont le budget), raison pour laquelle cette somme n'y figure pas.
- Tiago Bertolote (AGTB) s'interroge sur les bénéfices qui seraient engrangés par les cours d'arbitres FSTB et demande pourquoi la fédération fait payer les arbitres 1 pour leur formation. Il suggère de rendre la formation des arbitres 1 gratuite, de façon à encourager les joueurs souvent débutants et pas forcément très motivés à devenir des arbitres FSTB. La formation pour les arbitres 2 pourrait être payante en revanche.

Pierre répond que la FSTB envisage de maintenir la politique actuelle : défraiement des arbitres FSTB et de ceux qui visionnent les arbitres en formation, formation continue défrayée, en signe de reconnaissance pour le travail fourni. La FSTB semble certes bénéficiaire sur les cours d'arbitres, mais le budget ne tient par ex. pas compte du matériel qu'il reste encore à acheter (polos, cartons, sifflets). Pierre invite les clubs à soutenir financièrement les membres souhaitant participer à une formation d'arbitres 1.

Tiago estime qu'il s'agirait là d'une grande charge financière pour les grands clubs, étant donné qu'il y a de plus en plus d'arbitres 1.

Pierre : il ne serait pas logique d'offrir la formation d'arbitre 1 : on ne peut garantir qu'un arbitre formé FSTB s'investisse suite à sa formation dans l'arbitrage d'événements FSTB. Il estime par ailleurs que 100.- CHF par cours ne représente pas une somme excessive.

Selon Jean-Loup (Genève), l'augmentation des frais pour les cours d'arbitres 2 ne motivera pas les arbitres 1 à devenir arbitres 2 ! Il n'est pas forcément plus motivant de faire la formation d'arbitre 1 qu'arbitre 2...

Romain Prod'Hom (TBC Meyrin): un arbitre 1 paie donc pour soutenir la formation des arbitres 2 ? Quels sont en effet les bénéfices fait par la FSTB ?

Pierre : pour chaque cours d'arbitre 1, il faut compter 30.- de matériel donné à l'arbitre (sifflet, t-shirt...). Le reste (70.-) sert à défrayer les formateurs pour tout leur travail et à couvrir les frais divers, comme notamment les frais liés au visionnement (achat de DVD, usage des caméras, autre matériel divers). Si la FSTB fait encore des bénéfices, elle les utilisera pour des frais liés au championnat ou les placera dans son fonds de formation.

Mathieu rappelle que le fonds de formation peut-être utile pour tout le monde et chaque membre de la FSTB peut en profiter ; la fédération profitera elle aussi des nouvelles connaissances acquises par un membre dont la formation aurait été subventionnée par ce fonds.

Tiago accepte les arguments du comité ; l'utilisation de la finance d'inscription de 100.- pour le cours arbitres 1 et le fait que la formation des arbitres 1 finance la formation des arbitres 2 étaient confus pour lui.

Mathieu : le comité présentera plus clairement les frais d'arbitrage dans le prochain budget, pour mieux voir si la FSTB fait beaucoup de bénéfices sur l'arbitrage ou pas. Si c'est le cas, le comité pourra proposer de baisser les frais pour la saison suivante.

Pierre rappelle que d'autres cours coûtent aussi 100.- CHF (manager de club, par ex.), c'est un frais généralement demandé pour un tel type de cours.
- Gilles Diacon (LTBC) demande des précisions quant aux frais liés au défraiement des bénévoles.

Mathieu admet que la somme indiquée pour le défraiement des membres du comité n'est pas exacte, étant donné que le comité ne pouvait pas encore compter sur la présence au comité de David Sandoz au moment de faire le budget. En ce qui concerne le défraiement des bénévoles, ils ne sont pas clairement identifiés dans ce budget, car ils ont été regroupés dans divers secteurs (par ex : le défraiement des arbitres est pris en compte dans le secteur formation).

- Alain Vorpe (Fribourg) : concernant les frais de locaux à la Maison du sport à Lausanne : il s'agissait de 100.- par année selon ses souvenirs, or ces frais n'apparaissent pas dans la comptabilité, et l'assemblée n'y est pas pour cette AD. Qu'en est-il ?
Mathieu explique que l'assemblée ne se réunit pas à la Maison du Sport pour cette AD, étant donné qu'en cette période d'Eurofoot, la Hollande s'entraîne au Stade Olympique, qui jouxte la Maison du sport qui est donc interdite au public. Néanmoins, beaucoup de réunions de commissions FSTB se sont faites là-bas. Il est vrai que cette dépense pourra être mieux identifiée dans la prochaine comptabilité.
 - Mathieu rajoute encore que pour les frais extraordinaires, il s'agit avant tout de factures qui n'ont pas été payées/enregistrées dans la comptabilité précédente mais se réfèrent à des événements/dépenses de la saison 06-07.
 - Daniel Hofstetter (TBC Fribourg) demande des précisions quant aux frais Rimini (CHF 15'000.-). Mathieu : ce sont les frais de tournoi, de déplacement et de séjour (la FSTB a fait quelques bénéfices cette saison, il sera reversé aux sélections pour les soutenir dans leurs dépenses liées au voyage à Taiwan).
- Le budget, comprenant les 4500.- CHF de produit championnat à dépenser en défraiement des arbitres, est accepté par 34 voix, 2 abstentions.

11. Information des clubs sur les dates de leurs tournois 08-09

- Les clubs annoncent leurs tournois : TBC Chaux-de-Fonds : 15-16 novembre 08 ; TBC Val-de-Ruz : 28-29 mars 09 ; TBC Chavannes : 29 novembre 08 (M18) et 31 janvier 09 (M12 et M15) ; AGTB : 13-14 décembre et 21 décembre 08 (selon catégories d'âge et niveau) ; TBC Fribourg : 25 janvier 09.

12. Divers

- Proposition du comité: envoi de la convocation à l'AD par courrier électronique, sachant que le courrier électronique est assimilé au courrier postal. Mathieu propose que la FSTB envoie l'année prochaine aux clubs qui s'annoncent ce soir les documents liés à l'AD uniquement par voie électronique (avec confirmation de réception).
Souhaitent recevoir une version papier des documents AD 09 : TBC Vernier, TBC Carouge, TBC Vallorbe ; TBC Nyon ; TBC Meyrin ; TBC Lancy.
Souhaitent recevoir les documents AD 09 en version électronique : TBC Echallens et environs, TBC Morges, TBC Uni Neuchâtel, TBC Chaux-de-Fonds, TBC Val-de-Ruz, TBC Neuchâtel, TBC Plaine de l'Orbe, Chavannes TBC, TBC Genève, TBC Chambésy, TBC Fribourg.
- Alain Vorpe (TBC Fribourg) remercie le comité d'avoir transmis tous les documents à l'avance, cela aide à faire une assemblée des délégués rapide.
Il propose d'organiser la prochaine Assemblée des PrésidentEs à Fribourg ; elle pourrait avoir lieu le 24 janvier 09, soit le soir avant le tournoi du club de Fribourg.
- Tiago Bertolote (TBC Genève) remarque que les dates ne sont pas exactes sur la convocation. Mathieu : le comité sera attentif à l'exactitude des dates mentionnées sur les documents de convocation l'année prochaine.
- Mathieu clôt la séance en remerciant l'assemblée.

Pour le comité,
Friederike Ilschner